

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Conseil Municipal

du 6 novembre 2018

Etaient présents : MM. D. Louvet, G. Lecarpentier, J-M. Elter, R. Simon, Mmes S. Accadebled, I. Mulac, B. Tapin.

Absent excusé : M. V. Legrix.

Secrétaire de séance : Mme Accadebled

En début de séance, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour l'inscription d'une délibération relative au retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy du SDEC ENERGIE et une délibération relative à l'adhésion de la Communauté de Communes Vallée de l'Orne et de l'Odon au SDEC ENERGIE.

Accord du conseil à l'unanimité.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018

Adopté à l'unanimité.

II - CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE S.A.U.R.

Monsieur le maire présente au conseil la convention d'assistance technique assainissement établie par la S.A.U.R. Il précise qu'une prestation pour le nettoyage du réseau de tout à l'égoût a été ajoutée.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention d'assistance technique pour une durée de trois années.

Adopté à l'unanimité.

III - MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le maire expose que le conseil communautaire de Blangy Pont-l'Evêque Intercom a entériné le 27 septembre 2018 la révision des statuts de la communauté de communes. Il indique que chaque conseil doit se prononcer par rapport à cette décision.

Le conseil décide d'accepter cette révision.

Adopté à l'unanimité.

IV - RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Monsieur le maire expose que le conseil communautaire de Blangy Pont-l'Evêque a approuvé le rapport de la CLECT le 27 septembre 2018. Il indique que chaque conseil doit se prononcer par rapport à cette décision.

Le conseil décide d'accepter ce rapport.
Adopté à l'unanimité

V – RETRAIT DU SDEC ÉNERGIE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PONT-FARCY

Monsieur le maire informe le conseil que la commune déléguée de Pont-Farcy a sollicité son retrait du SDEC ÉNERGIE à la date du 31 décembre 2018.
Le conseil valide par délibération l'avis donné lors de la séance du 18 septembre 2018.
Adopté à l'unanimité.

VI – ADHÉSION AU SDEC ÉNERGIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'ORNE ET DE L'ODON

Monsieur le maire informe le conseil que la communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon a demandé son adhésion au SDEC ÉNERGIE afin de transmettre la compétence « Energie renouvelable et Eclairage Public ».
Le conseil valide par délibération l'avis donné lors de la séance du 18 septembre 2018.
Adopté à l'unanimité.

Beaumont-en-Auge, le 8 novembre 2018

Le Maire,



Daniel LOUVET

